

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° II-763

présenté par

M. Meyer Habib, Mme Auconie, M. Becht, M. Benoit, M. Guy Bricout, M. Charles de Courson, Mme de La Raudière, M. Dunoyer, Mme Firmin Le Bodo, M. Lagarde, M. Ledoux, M. Leroy, Mme Magnier, M. Morel-À-L'Huissier, M. Pancher, M. Riester, Mme Sage, Mme Sanquer et M. Philippe Vigier

ARTICLE 29**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	5 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence	0	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	5 000 000	0
Présidence française du G7	0	0
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Si l'examen du programme 185 semble en apparence marquer une certaine stabilité de la dotation à l'Établissement public, il conduit à un constat majeur concernant le financement des bourses scolaires :

Cette stabilité ne tient pas compte du dynamisme régulier du réseau de l'Agence pour l'enseignement Français à l'étranger (AEFE), où les usagers et donc les besoins sont en hausse constante.

En effet, la dotation versée à l'AEFE pour financer les bourses couvrant tout ou partie des frais de scolarité des élèves français de son réseau représente 30 % des crédits demandés sur le programme 151 : 110 millions d'euros sont inscrits à cet effet en 2018, comme en 2017...

Plus précisément sur l'action 2 « Accès des élèves français au réseau AEFE » du programme budgétaire 151 « Français à l'étranger et affaires consulaires », le tableau ci-dessous montre une tendance nette à la baisse des dotations budgétaires ces dernières années :

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Programme 151 action 2	105,3	119	125,5	110,3	118,8	125,5	115,5	110	110

Source : LFI (en M€)

Cette enveloppe ne suffisait pas l'an passé, ce pourquoi le député Meyer HABIB avait demandé un maintien des 115 M€...

Elle ne suffit donc pas de fait non plus cette année.

Dans un souci d'égalité et de promotion du rayonnement culturel de la France à l'étranger, il nous semble essentiel de maintenir le niveau et le nombre de bourses scolaires pour permettre à tous les Français résidant à l'étranger de continuer d'étudier dans leur langue.

Après le coup dur porté par la suppression de la réserve parlementaire, l'inquiétude sur le maintien de l'enveloppe budgétaire de 110 millions d'euros est forte.

C'est pourquoi nous proposons d'augmenter de 5 000 000 d'Euros la dotation prévisionnelle à l'action 02 du programme 151 en soustrayant la même somme sur l'action 04 du programme 105.